



Populations légales au 1^{er} janvier 2014 5 730 753 habitants en Occitanie

Julie Millo, Insee

Au 1^{er} janvier 2014, l'Occitanie compte 5 730 753 habitants. C'est la cinquième des treize régions métropolitaines par sa population, entre la Nouvelle-Aquitaine et le Grand-Est. Entre 2009 et 2014, l'Occitanie gagne en moyenne 51 400 habitants chaque année (+ 0,9 %). Ce taux d'accroissement, presque deux fois plus élevé qu'en moyenne en métropole, est le plus fort après celui de la Corse. Il est dû pour l'essentiel à l'arrivée de nouvelles populations dans la région, l'une des plus attractives du pays.

Une croissance portée par les grandes villes

Le dynamisme démographique s'articule autour de l'armature urbaine. Il est d'abord très marqué dans l'agglomération toulousaine et dans l'ensemble de son aire urbaine, la quatrième de France avec plus de 1,3 million d'habitants au 1^{er} janvier 2014. Celle-ci concentre plus du tiers de la croissance démographique de la région observée entre 2009 et 2014. Chaque année, sa population gagne 18 800 habitants, dont 12 700 dans l'ensemble de l'agglomération et 5 200 dans la seule commune de Toulouse. La dynamique s'étend en étoile autour de la capitale régionale, souvent jusqu'aux villes moyennes peu éloignées, comme Montauban ou Albi. La croissance démographique est ensuite très forte de Perpignan à Montpellier et Nîmes, le long du chapelet d'aires urbaines bordant le littoral.

Le dynamisme démographique de la deuxième ville de la région rejaillit tout au long du littoral méditerranéen. Entre 2009 et 2014, l'aire urbaine de Montpellier (589 610 habitants) gagne 9 300 habitants par an, dont 6 900 dans l'agglomération et plus de 4 000 dans la ville-centre. Les deux autres grandes aires urbaines de la région, Perpignan (+ 1,1 %) et Nîmes (+ 1,4 %), bénéficient aussi d'une forte croissance. En dehors de ces deux grands espaces, des villes moyennes perdent des habitants tandis que leurs banlieues ou leurs couronnes périurbaines en gagnent, comme Rodez, Carcassonne, Tarbes ou Castres. D'autres territoires, qu'il s'agisse de zones rurales éloignées ou de petites villes, perdent des habitants, même si le dynamisme démographique en irrigue d'autres de même type. ■

1 Population de la région

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
Occitanie	5 730 753	5 473 597	+ 0,9
France métropolitaine	64 027 784	62 465 709	+ 0,5
Ariège	152 574	151 117	+ 0,2
Aude	365 478	353 980	+ 0,6
Aveyron	278 644	277 048	+ 0,1
Gard	736 029	701 883	+ 1,0
Haute-Garonne	1 317 668	1 230 820	+ 1,4
Gers	190 625	187 181	+ 0,4
Hérault	1 107 398	1 031 974	+ 1,4
Lot	173 648	173 562	+ 0,0
Lozère	76 360	77 163	- 0,2
Hautes-Pyrénées	228 950	229 670	- 0,1
Pyrénées-Orientales	466 327	445 890	+ 0,9
Tarn	384 474	374 018	+ 0,6
Tarn-et-Garonne	252 578	239 291	+ 1,1

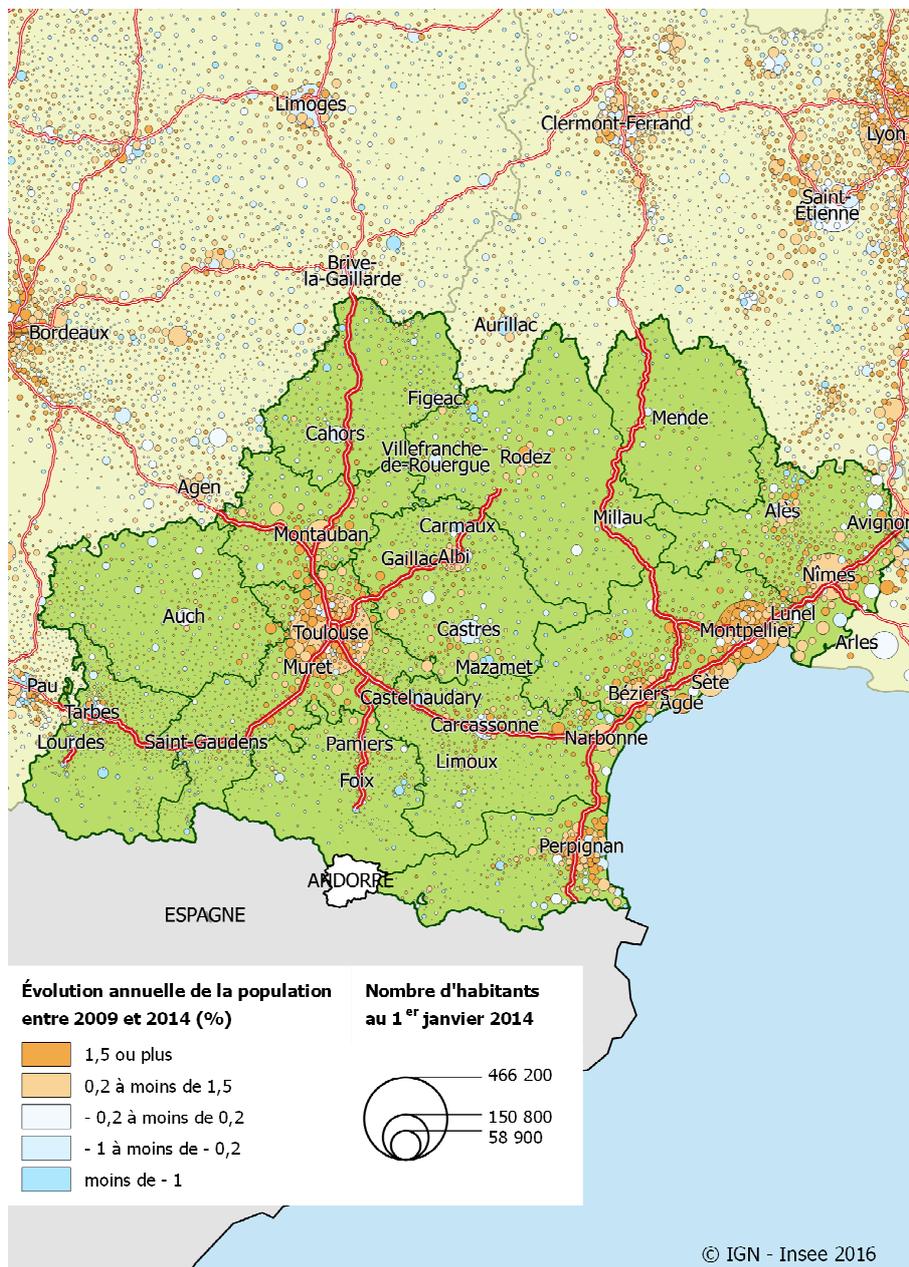
Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

2 Population des principales agglomérations d'Occitanie

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

Principales unités urbaines	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
Toulouse	935 440	871 961	+ 1,4
Montpellier	421 647	387 155	+ 1,7
Perpignan	198 682	190 440	+ 0,9
Nîmes	185 183	173 914	+ 1,2
Alès	94 440	92 905	+ 0,3
Sète	91 814	87 165	+ 1,0
Béziers	90 402	84 492	+ 1,3
Montauban	76 624	72 719	+ 1,1
Tarbes	75 680	77 305	- 0,5
Albi	74 232	72 604	+ 0,4
Castres	56 224	56 740	- 0,2
Narbonne	52 855	51 227	+ 0,6
Saint-Cyprien	52 371	49 743	+ 1,2
Rodez	50 485	49 181	+ 0,5
Lunel	49 281	47 851	+ 0,6
Carcassonne	48 471	50 343	- 0,8

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : l'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « [Populations légales au 1^{er} janvier 2014 en Occitanie par département](#) » - Insee Flash Occitanie n° 21 à 33, janvier 2017
- « [Panorama de la région Occitanie - Forte croissance démographique mais situation socio-économique contrastée](#) », Insee Analyses Occitanie n° 26, juillet 2016
- « [Populations légales 2014 sur toutes les communes de France](#) »

